

Travaux routiers

Réparation du pont de Rivière Salée sur la VE1



Dans le cadre de l'amélioration des conditions de circulation et de la sécurité routière sur les routes de Nouvelle-Calédonie, la province Sud entreprend actuellement des travaux de réparation du pont de Rivière Salée sur la voie express n°1 (VE1), situé sur la commune de Nouméa.

Les travaux prévoient :

- le ragréage des parements de l'ouvrage en béton ;
- la protection générale de surface en béton par un revêtement ;
- le vérinage de l'ouvrage (2 tabliers) ;
- la démolition des bossages d'appui ;
- la reconstitution des bossages d'appui ;
- le remplacement des appareils d'appui.



Durée des travaux : jusqu'au 25 février 2025

Contraintes de circulation liées aux travaux

Les travaux sont réalisés de jours et entraîneront la fermeture de la VE1 lors des phases de vérinage de l'ouvrage :

- le 15 décembre pour le sens Nord/Sud ;
- le 5 janvier 2025 et le 26 mai 2025 pour le sens Sud/Nord.

Sur la portion du chantier, la vitesse est limitée à 50 km/h.

Ces travaux financés par la province Sud à 100% sont inscrits dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement pour un montant total de 44 000 000 F.

Tous les travaux en province Sud : <https://www.province-sud.nc/information/chantiers-cours>

Contacts presse

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

